



Bienvenue

Commune de Les Salces

Etang de Bonnecombe



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

ETANG DE PÊCHE
TOURISTIQUE

CARTE NON OBLIGATOIRE
Pêche tarifiée au nombre de truites

Superficie
0.79 Ha

NAVIGATION
INTERDITE

CAMPING
INTERDIT

1 SEULE
CANNE PAR
PÊCHEUR
AUTORISÉE

Pêche à
la mouche

Pêche aux
leurres

Location
de matériel

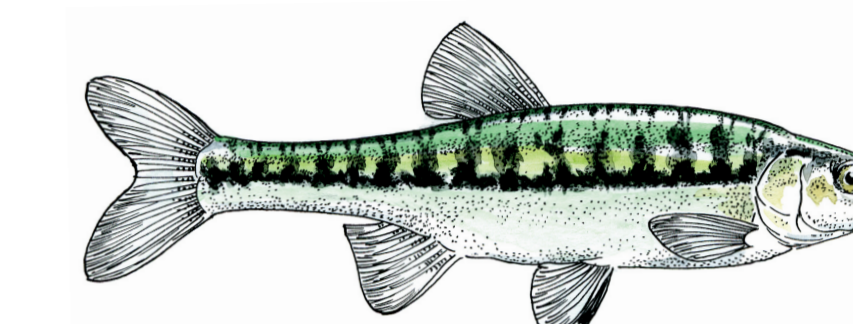
Respectons
la nature

A quels moments ?

Et quelles espèces ?

Je peux pêcher ces espèces durant les périodes d'ouverture de l'étang

Vairon



Truite arc-en-ciel



Ce site abrite d'autres espèces sauvages



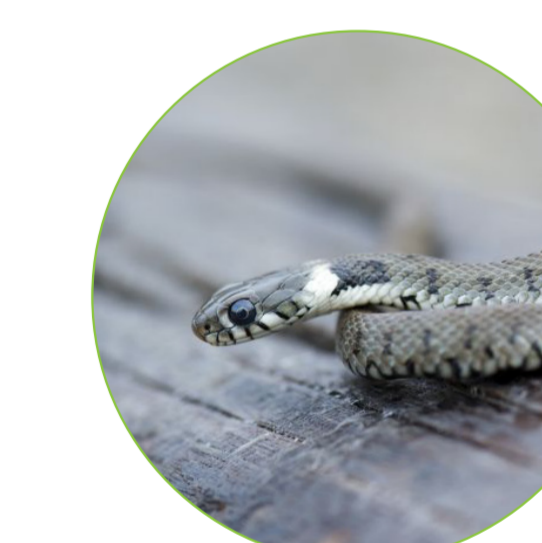
La Demoiselle



Le Héron
cendré



La Loutre



La Couleuvre
à collier

- Informations
- Toilettes
- Parking auto
- Aire de pique-nique
- Location/vente de matériel de pêche
- Route départementale
- Route communale
- Passerelle aménagée
- Chemin de randonnée balisé
- Parcours de pêche
- Zone humide
- Végétation

Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.

Retrouvez toutes les informations touristiques du département sur le site du Comité Départemental de Tourisme de Lozère:

www.lozere-tourisme.com

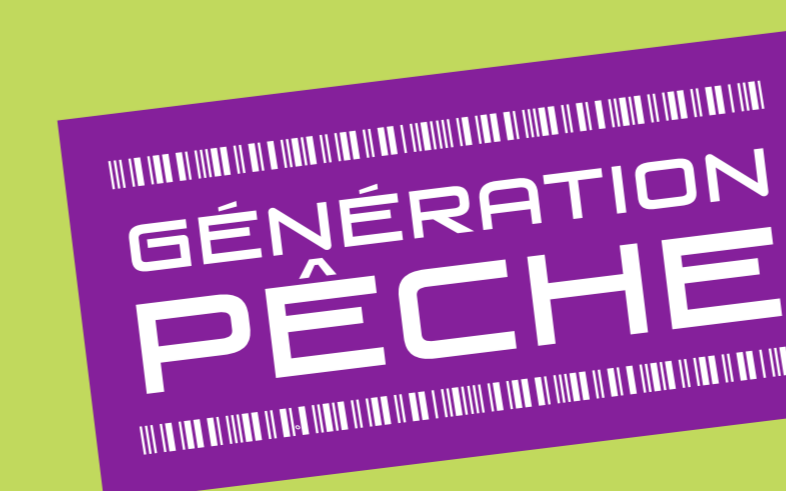


Retrouvez les tarifs et les dates d'ouverture auprès de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Lozère au

04.66.65.36.11

ou par mail:
info@lozerepeche.com

Pour pouvoir pratiquer la pêche, vous devez être muni d'une carte d'une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Lozère (AAPPMA). Pour tous renseignements, contactez la Fédération de la Lozère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique 04 66 65 36 11 - info@lozerepeche.com - www.lozerepeche.com



Profitez des hébergements labellisés pêche pendant votre séjour en Lozère. Renseignez-vous auprès du comité départemental de tourisme et des offices de tourisme